

la Chambre d'un discours mûrement réfléchi sur la question un peu plus tard.

M. McDermid: Il sera bien plus intéressant que celui que nous écoutons en ce moment.

M. le Président: Les députés auront remarqué qu'on a fait preuve d'une grande courtoisie à l'endroit du très honorable premier ministre lorsque ce dernier a pris la parole. Tout en sachant que le débat qui se déroule en ce moment revêt une grande importance et suscite de fortes émotions, j'invite tous les députés de faire preuve de la courtoisie qui s'impose à l'égard du député d'Oshawa (M. Broadbent).

M. Broadbent: Je vous remercie. Je vais maintenant aborder certains points précis de l'accord. J'espère que le gouvernement donnera la réplique. Au lieu de se cantonner dans des généralités, j'espère que le gouvernement va expliquer l'accord secteur par secteur et nous montrer nos torts.

Pour ce qui est de l'agriculture, c'est le Canada qui a fait l'essentiel des concessions. On va supprimer toute une série de tarifs agricoles et de licences d'importation qui s'appliquent au blé, à l'orge, à l'avoine et aux céréales. Je suis convaincu que tous les gens des Prairies seront horrifiés lorsqu'ils prendront connaissance de cet accord. Le gouvernement a abandonné une tradition vieille de 50 ans qui est au coeur même de l'agriculture, non seulement dans les Prairies, mais également dans la vallée d'Okanagan, de nombreuses parties de l'Ontario, du Québec, et de la vallée d'Annapolis en Nouvelle-Écosse. L'agriculture dans toutes ces régions et dans de nombreuses autres en souffrira. C'est là une concession d'un ampleur considérable de la part du Canada dans le domaine de l'agriculture.

Quand au secteur de l'automobile, le libellé n'est guère clair, mais il semble que les droits douaniers applicables au pacte de l'automobile seront éliminés graduellement. Personne n'a encore dit le contraire. Si les droits douaniers sont éliminés complètement, nous allons perdre le levier qui avait beaucoup contribué aux décisions d'investir au Canada.

Il ne s'agit pas de fantasme. Si on n'avait pas signalé à la société Chrysler qu'elle ne remplissait pas ses engagements dans le domaine des investissements dans le cadre du pacte de l'auto et si on ne lui avait pas dit qu'elle devrait commencer à payer des droits sur les produits importés au Canada, il n'y aurait pas à Windsor de nouvelle usine pour la fabrication des fourgonnettes. Le gouvernement a fait preuve de malhonnêteté intellectuelle quand il a déclaré que le pacte de l'automobile n'était pas négociable. Sans les droits douaniers et les mécanismes d'application, le pacte ne vaut absolument plus rien et le gouvernement devrait avoir l'honnêteté de le reconnaître à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Si j'ai bien compris les renseignements que nous sommes parvenus à obtenir au sujet de cet accord, outre les échanges avec les fabricants d'automobiles nord-américains, il porte atteinte à notre souveraineté du fait qu'il limite les accords que, dans son intérêt, le Canada pourrait vouloir conclure avec des fabricants non nord-américains. Sauf erreur,

Déclarations de ministres

nous ne pouvons plus avoir de politique indépendante qui pourrait s'appliquer aux sociétés Datsun, Volkswagen ou Honda. Dorénavant, ces sociétés devront s'intégrer à la nouvelle politique nord-américaine. Si ce sont les dispositions concernant le contenu nord-américain qui s'appliquent, par opposition au contenu canadien, ces sociétés, n'étant plus assujetties aux conditions canadiennes de production, ne viendront plus s'implanter au Canada, mais iront très vraisemblablement s'implanter dans le marché beaucoup plus vaste des États-Unis et exporteront leurs productions vers le Canada.

M. McDermid: Vous souffrez d'un complexe d'infériorité.

M. Broadbent: Pas du tout.

M. McDermid: Que si!

M. Broadbent: Je ne citerai ni Tommy Douglas ni David Lewis. Je me contenterai de dire à mon collègue conservateur que sir John A. Macdonald trouverait qu'il vient de déraisonner.

Le pacte de l'automobile est sérieusement menacé. Si je le comprends bien, cet accord ruine absolument notre capacité de contrôler indépendamment d'autres décisions portant sur l'automobile.

Quant au secteur des services, la règle veut que le droit qui s'applique au Canada à nos entreprises devra être identique à celui qui s'applique aux entreprises américaines.

Mlle Carney: Ce n'est pas vrai.

M. Broadbent: J'ai lu le document rédigé par les États-Unis que les Américains considèrent comme officiel.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Cela fait rire les ministres. Ils me corrigeront plus tard si j'ai tort. C'est ce que les Américains pensent avoir obtenu de cet accord. Dans les négociations entre le gouvernement et les Américains, ce sont les Américains qui l'ont remporté sans exception depuis quelques années et je suis certain qu'ils l'ont encore remporté cette fois-ci.

M. McDermid: Encore votre complexe d'infériorité.

M. Broadbent: Je ne tiendrai pas compte des chahuteurs.

Même dans mes pires cauchemars, je ne pensais pas que le gouvernement nous trahirait complètement en ce qui concerne la protection de nos industries culturelles. Puisque nous n'avons pas encore reçu le document du gouvernement canadien, je vais citer le document américain à ce sujet. On y lit ceci:

... les États-Unis veulent s'assurer que les politiques culturelles canadiennes ne constituent pas un obstacle discriminatoire et inutile au commerce américain.

Le document poursuit en disant:

Quant à lui, le Canada a accepté que ses mesures culturelles ne diminuent pas les avantages que les États-Unis s'attendraient autrement à retirer...

Autrement dit, toute mesure que nous prendrons pour assurer la croissance et la vitalité de la culture canadienne ne sera pas acceptée si elle est contraire aux pratiques des États-Unis et aux bénéfices commerciaux qu'ils s'attendent à réaliser. Nous rejetons cette façon de protéger la culture canadienne.